

Les besoins de formation linguistique des Parisiens maîtrisant mal le français

Données de cadrage et proposition d'étude

Il existe à Paris une offre de formation importante et diversifiée destinée aux Parisiens qui maîtrisent mal le français. Mais, pour les administrations qui la financent pour l'essentiel, cette offre est difficile à appréhender en raison d'une multitude d'intervenants dont les initiatives s'entrecroisent. Si l'offre est opaque, la demande l'est encore plus car il n'existe aucune information de synthèse sur les publics accueillis, ni à plus forte raison sur la demande non satisfaite.

Le présent rapport, tout en apportant des données de cadrage sur le dispositif parisien de la formation linguistique, présente des propositions de méthodes pour aider à la passation d'un marché dans le cadre d'un appel d'offres de la Ville de Paris, voire du futur syndicat mixte d'étude de Paris métropole. Ce marché viserait la réalisation d'une étude d'analyse des publics accueillis et d'identification des besoins non satisfaits.

Données de cadrage

Environ 20 000 parisiens ont bénéficié d'une action linguistique en 2007

Un état de l'offre de la formation linguistique à Paris a été dressé grâce à la collaboration des principaux acteurs que sont les agences de l'État (ANAEM, ACSÉ), la Ville de Paris et les nombreuses associations qui interviennent dans ce domaine. En cumulant les informations fournies sur le nombre de places disponibles, on dénombre environ 20 000 Parisiens ayant bénéficié d'une action linguistique en français en 2007. La plus grande partie de cette offre est localisée dans les 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, c'est-à-dire dans la moitié Est de la capitale.

Les besoins de formation linguistique restent considérables

L'approche statistique met en évidence un cœur de cible constitué à Paris de 66 000 étrangers non communautaires sans diplôme (recensement de 1999). Plus largement on évalue à environ 200 000 le nombre de Parisiens en difficultés face à l'écrit (à partir de l'enquête « information et vie quotidienne » 2004 de l'INSEE). En limite de Paris, les besoins de formation linguistiques sont tout aussi importants dans certaines communes comme Clichy-la-Garenne,

Saint-Ouen, Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin, Montreuil ou Ivry, qui accueillent elles aussi une nombreuse population d'étrangers sans diplôme. À Paris comme en banlieue proche, les hommes de plus de 40 ans représentent une part importante du public cible.

Les acteurs de la formation linguistique ont déjà pointé les principales carences du dispositif existant

Si certains publics ont à leur disposition une offre de formation suffisante et adaptée — étrangers ayant déjà un bon niveau de français, étrangers primo arrivants — l'offre est regardée comme déficitaire pour d'autres publics comme les jeunes étrangers de 16 à 18 ans non scolarisés, les étrangers primo immigrants arrivés en France avant la mise en place du contrat d'accueil et d'intégration, les mères de familles, les demandeurs d'emploi ou encore les Français illettrés.

Faisabilité d'une étude : propositions

Le rapport préconise la réalisation d'une étude statistique et pratique destinée à mieux connaître la demande des Parisiens en matière de formation linguistique. À titre de proposition, il énonce des objectifs, définit un champ d'étude et retient des options méthodologiques pour le recueil des données.

Objectif : une analyse détaillée des composantes de la demande

L'objectif est de réunir des informations fiables et relativement précises sur les besoins de formation à la langue française au moyen d'une analyse détaillée des composantes de la demande. L'étude identifiera la demande exprimée mais aidera aussi à cerner la demande non exprimée. Dans les deux cas, il s'agira d'approcher les besoins selon différents critères (sexe,

âge, origine nationale, lieu de résidence, situation professionnelle et lieu de travail). L'étude devra déboucher sur des propositions visant à améliorer l'action de la collectivité sous l'angle de la priorisation des publics et de l'affectation des subventions à la formation linguistique.

Un champ géographique d'étude ouvert sur la proche banlieue

L'étude portera sur la demande des Parisiens au sens large, c'est-à-dire les personnes qui résident à Paris ou qui y travaillent. En outre, il est proposé que trois communes limitrophes de Paris soient intégrées au champ de l'étude. À titre d'exemple et en fonction de l'avis des collectivités concernées, le choix pourrait se porter sur Aubervilliers (93), Ivry-sur-Seine (94) et Clichy la Garenne (92) compte tenu du poids de la population sans diplôme dans ces communes.

Les voies et les moyens pour mieux connaître les publics accueillis

L'analyse de la demande exprimée passe d'abord par la collecte d'informations auprès des acteurs de la formation linguistique, au nombre d'une vingtaine si l'on s'en tient aux principaux. Cette démarche sera structurée par des outils de recueil standardisés. Un formulaire-questionnaire est proposé.

Ces données seront complétées par des enquêtes qualitatives. Il s'agit d'entretiens avec des Parisiens (ou Franciliens) qui se trouvent dans les situations que l'on cherche à mieux comprendre – inscription non suivie d'effet, abandon en cours de formation — afin d'identifier les points de blocages et les motifs d'abandon. Un questionnaire est proposé (12 entretiens à prévoir, 8 avec des Parisiens et 4 avec des résidents des communes de petite couronne choisies).

La démarche qualitative sera prolongée auprès de Parisiens (ou Franciliens) ayant achevé et/ou validé leur formation, afin de déterminer si leur demande initiale a été satisfaite. Ces entretiens permettront d'évoquer les questions du parcours de formation et de coordination des acteurs. Un questionnaire est proposé (8 entretiens à prévoir, la moitié avec des Parisiens 4 avec des résidents des communes de petite couronne choisies).

Les voies et les moyens pour cerner la demande latente

Pour cerner la demande non exprimée, il sera fait appel non aux acteurs de la formation linguistique, mais à des acteurs relais susceptibles d'être en contact avec des Parisiens qui ont besoin de cours de langue mais ne suivent aucune formation.

Ces acteurs relais sont ceux du secteur social au

sens large, c'est-à-dire les responsables de services sociaux, d'établissements scolaires, d'agences locales pour l'emploi, d'équipes de développement local, de centres d'animation, de foyers de travailleurs migrants, de cafés sociaux, de maisons des associations, etc. Une trentaine d'acteurs pourraient être sollicités.

Par pragmatisme et pour des raisons d'économie, il est recommandé de limiter cette démarche à un ou deux quartiers-test dont le choix sera déterminé avec le maître d'ouvrage. Un quartier concerné par le Contrat urbain de cohésion sociale comme celui du Grand Belleville (Fontaine-au-Roi, Belleville-Amandiers et les Portes) présente pour cet exercice un intérêt certain.

En complément, des témoignages seront recueillis directement auprès de Parisiens (ou Franciliens) qui ont besoin de cours de français mais n'en n'expriment pas la demande. On en retirera des profils type et on identifiera les facteurs de blocage. Une douzaine d'entretiens de ce type sont à prévoir (8 avec des Parisiens et 4 avec des résidents des communes de petite couronne choisies). Une partie non négligeable devra se dérouler en présence d'un interprète.

Au total, la réalisation d'un peu plus de 80 entretiens de différentes natures est préconisée. Quatre questionnaires sont fournis en annexe à titre de projets.

La démarche proposée a reçu l'agrément d'un comité de suivi présidé par M^{me} Pascale Boistard, adjointe au Maire de Paris, chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires. Les principaux acteurs de la formation linguistique à Paris y étaient représentés.